

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 132 (1987)  
**Heft:** 10

**Artikel:** La dissuasion, mythes et réalités  
**Autor:** Arnaud de Foïard, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344801>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La dissuasion, mythes et réalités\***

par le général Paul Arnaud de Foïard

Chacun sait la terreur qu'inspirent les armes nucléaires et l'impossibilité quasi totale de leur emploi. Mais les conditions dans lesquelles cet interdit se matérialise donnent lieu à des supputations qui relèvent trop souvent d'habitudes de penser anténcléaires. Pour concevoir la défense dissuasive d'aujourd'hui, on raisonne alors en termes d'affrontements guerriers d'hier et l'on enfante des projets tarés d'inacceptables et monstrueuses batailles atomiques. On envisage des attaques et des ripostes correspondant à des situations dont la défense doit précisément interdire qu'elles ne se réalisent. «Quand faut-il appuyer sur le bouton?» est l'archétype des fausses questions de stratégie dissuasive, alors qu'il s'agit essentiellement de faire en sorte que cette irréparable éventualité ne puisse avoir lieu.

Un postulat régit tout raisonnement de défense: il est illusoire de prétendre concevoir un système assurant la stabilité de la paix. Les armes nucléaires, pas plus que celles qui les ont précédées, ne peuvent y prétendre. Elles interdisent simplement, et c'est un progrès considérable, ce qu'il est convenu d'appeler les agressions majeures, c'est-à-dire celles dans lesquelles l'utilisation par l'agresseur de toute la puissance militaire dont il dispose se substitue à l'action politique pour mettre un adversaire en tutelle ou le

déposséder de biens – territoriaux, économiques ou culturels – indispensables à son existence. Mais toutes les agressions qui ne visent pas à obtenir d'évidence, c'est-à-dire de façon directement perceptible, un tel effet demeurent possibles et revêtent actuellement un intérêt d'autant plus grand qu'elles demeurent les seules voies possibles d'expression des volontés hégémoniques.

Mais encore faut-il être capable de maintenir cette interdiction des «grandes guerres». Voilà plus de quarante ans que nous en bénéficions. Depuis que les arsenaux nucléaires existent, tous les responsables des nations possédant de tels moyens sont en effet intimement convaincus que l'immensité des ruines occasionnées par un conflit atomique est absolument inacceptable. La guerre nucléaire est donc actuellement exclue des modes d'action envisageables et, contrairement à ce qui s'affirme parfois, rien sur le plan technique, ni l'accroissement de la précision des vecteurs, ni la disponibilité d'armes à radiations renforcées, ni même l'Initiative de Défense Stratégique américaine, ne remet actuellement en cause cet état de fait. La perspective, en effet, de la mise au point de boucliers spatiaux antimissiles ne

\*Article paraissant également dans *Défense Nationale*.

changerait rien à l'interdit nucléaire aussi longtemps que leur efficacité pratique n'assurerait pas une étanchéité quasi absolue à la pénétration des engins, ce qui demanderait sans aucun doute des délais importants.

Pour quelques décennies, la paix nucléaire pourrait donc être un fait acquis. Cependant, des menaces sérieuses pèsent sur elle. Il s'agit d'abord des campagnes de désarmement nucléaire, puis du défaut de clarté sur la façon dont nous entendons utiliser les moyens de la dissuasion. En particulier, l'imprécision de notre politique de défense sur le rôle des armements nucléaires tactiques ainsi que sur celui des forces classiques, l'un et l'autre indispensables à l'efficacité de la dissuasion, constitue une faiblesse susceptible de compromettre la solidité de la clé de voûte de notre système de défense.

A l'égard des campagnes de désarmement nucléaire, il apparaît indispensable de mieux faire prendre conscience à l'opinion publique que les progrès de la science n'ont pas transformé la nature humaine et que la seule raison de l'actuelle stabilité de la paix entre les grandes nations ne réside que dans l'existence d'armes hyperpuissantes impossibles à utiliser. Il faut que les pacifistes sincères soient ouverts au fait que le meilleur gage de paix repose aujourd'hui sur les armes qu'ils condamnent. Il faut que nos concitoyens soient intimement convaincus que faire sauter le verrou antiguerre que sont les armements

nucléaires équivaudrait à libérer les velléités guerrières et à démuseler les canons.

Il est certain que l'existence même des armes nucléaires engendre une crainte compréhensible, si terrifiante sont leurs effets. Et comme aucune éventualité humaine ne peut logiquement être exclue, la crainte est facilement entretenue de scénarios d'apocalypse ravageant nos civilisations. Il importe donc aussi de mieux faire savoir que ce genre de risque est quasiment nul et qu'il est en tout cas infiniment moins redoutable que la liberté de recours aux embrasements guerriers d'hier. La défense exige actuellement un important effort d'information; certes, les professionnels des médias préfèrent d'autres sujets à l'austérité des commentaires auxquels elle donne lieu. Mais la dissuasion repose sur un socle psychologique qui ne peut être négligé et le gouvernement doit, en la matière, assumer ses responsabilités; celles-ci revêtent la même importance que la définition des politiques d'armement. Il faut que la sagesse populaire soit habituée par l'intime conviction qu'il est mille fois préférable d'être assis sur une caisse de dynamite dont la mèche est ignifugée que sur les baïonnettes qui firent tant de fois le malheur des hommes.

Quant aux tentatives politiques de dénucléarisation de l'Europe selon des schémas inspirés par le vieux plan Rapacki, sans cesse réactualisé par l'Union soviétique, il est indispensable de continuer à les repousser sans

aucune concession. Quel danger font donc courir aux puissances nucléaires des armes dont les dirigeants savent l'inutilité comme moyen d'action politique? Quelles peuvent être leurs intentions en en proposant la suppression? Il est douteux que ce puisse être à des fins pacifistes, puisque ces armes sont le gage du maintien de la paix. L'intention réelle ne peut être que la récupération d'une liberté d'action militaire dont les prive l'existence des armes nucléaires. Seules d'habiles campagnes de désinformation parviennent à travestir en louables intentions les projets de dénucléarisation.

Par ailleurs, l'imprécision qui règne actuellement sur le rôle des armements nucléaires tactiques et sur celui des forces classiques dans la dissuasion autorise des conceptions qui compromettent l'efficacité du phénomène. Partant de l'excellent principe que la dissuasion est un tout et que les armements nucléaires tactiques sont exclusivement des moyens dissuasifs, il est courant d'affirmer que de telles armes doivent être utilisées à «titre d'ultime avertissement préstratégique», en une bordée massive et unique, appliquée sous l'autorité du chef de l'Etat. Il s'agirait d'une sorte de tocsin immédiatement préalable au glas de l'apocalypse des bordées stratégiques de destruction massive. L'efficacité de la dissuasion relève de conceptions plus nuancées.

Il faut d'abord observer que les armes dites stratégiques, ou de des-

truction massive, sont objectivement inutilisables. La décision de leur mise en œuvre correspondrait de fait à un suicide pur et simple. Or, aucune situation, quelque dramatique qu'elle soit, ne peut justifier que l'on choisisse, pour assurer son salut, de se précipiter dans une situation plus dramatique encore. Le choix du suicide ne peut être une politique raisonnablement envisageable. Il pourrait, à la rigueur, correspondre à une volonté de vengeance, mais ce ne peut être un système de défense. Contrairement à des idées communément admises, la menace du suicide réciproque n'est pas effectivement crédible. En effet, un agresseur décidé, ou contraint, à accepter des risques élevés, s'il prend la précaution de ne pas placer son adversaire dans une situation désespérée, peut fort bien le confronter à l'insoutenable défi du suicide collectif. L'efficacité de la dissuasion apparaît dès lors bien relative.

A l'issue de la dernière guerre, et durant quelques années, la menace de l'anéantissement réciproque a pu paraître crédible, la redoutable nouveauté de l'argument nucléaire lui conférant une valeur absolue. Mais rapidement une lucidité plus objective conduisit à nuancer la nature de l'événement. De façon concomitante, la maîtrise des techniques de miniaturisation des armes et la disponibilité d'armements dits nucléaires tactiques procurèrent le moyen de fonder la dissuasion sur des bases plus solides que celles de la menace d'une destruction conjointe.

En effet, les armes nucléaires tactiques, de puissance réduite et appliquées sur des objectifs militaires, offrent des possibilités d'emploi ne mettant pas d'évidence en cause la survie de l'adversaire. Leur mise en œuvre ne crée pas une situation incluant inéluctablement la nécessité d'un suicide réciproque. Il s'agit d'un acte de défense, de portée considérable certes mais qui ne s'apparente en rien à la volonté d'entraîner son adversaire dans un anéantissement commun. Il est bien évident que la puissance des bombes, le choix des objectifs et l'intensité d'utilisation des armes doivent faire en sorte qu'il en soit ainsi. Par conséquent, les concepts d'emploi des armements nucléaires tactiques mettant en œuvre de façon massive des dizaines, voire des centaines de projectiles apparaissent absolument irréalistes.

Il est par contre bien évident que la mise en œuvre mesurée d'armes nucléaires de faibles puissances créerait un événement d'une ampleur considérable. Que l'on songe à la stupeur paralysante que provoquerait l'explosion de quelques bombes atomiques sur le théâtre européen. De surcroît, le conflit ayant atteint ce niveau de violence, il apparaît d'évidence que sa poursuite ne pourrait s'effectuer que dans une ambiance de montée aux extrêmes rapide et incontrôlable ne pouvant aboutir qu'à l'inacceptable apocalypse suicidaire.

L'utilisation défensive des armes nucléaires tactiques permet donc à un

agressé de placer son adversaire dans une situation qui lui interdit de poursuivre son action. C'est là leur rôle essentiel, et exclusif. Portant le conflit au niveau nucléaire, dans des conditions ne créant pas une situation de catastrophe irréparable, l'utilisation tactique de l'atome fait entrer le conflit dans un sas dont l'agresseur ne peut que vouloir ressortir à moins qu'il ne choisisse de se précipiter dans la fournaise du néant nucléaire. Les armements nucléaires tactiques permettent à l'agressé de retourner en sa faveur l'inacceptable choix du suicide réciproque.

En termes de stratégie dissuasive, le rôle des armements nucléaires tactiques est donc de rendre tout adversaire qui supputerait les chances d'une agression conscient que toute tentative sérieuse de sa part se heurterait à un interdit nucléaire. Ce moyen confère donc à l'effet dissuasif des armes de destruction massive une crédibilité qu'elles sont inaptes à obtenir seules. La capacité nucléaire tactique fonde objectivement l'efficacité de la dissuasion.

Ajoutons qu'il n'est pas concevable d'affirmer que la dissuasion nucléaire ne peut s'opposer qu'à une agression de même nature. Un adversaire qui choisirait une telle forme d'agression créerait d'entrée de jeu une situation suicidaire en faisant de l'atome un moyen de contrainte par la force et en enclenchant un processus incontrôlable de montée aux extrêmes. Il lancerait en quelque sorte un défi à la

volonté de défense de son adversaire. S'il se trompe, le risque est considérable et se soldera par des dommages de même nature. S'il agit en connaissance de cause, une agression à si haut risque ne se justifie pas, puisqu'une action classique eût suffi à obtenir le but recherché. Une agression à niveau nucléaire relève donc davantage des hypothèses gratuites que d'un choix politique réaliste.

Il importe en conséquence de rétablir les faits dans leur réalité. La finalité essentielle de tout armement nucléaire n'est pas de permettre de riposter à une agression, mais d'empêcher qu'aucun projet d'agression importante ne puisse être formé sans achopper sur un interdit nucléaire crédible. Avancer que jamais le président de la République ne prendrait la décision d'emploi des armes nucléaires en cas d'attaque conventionnelle, autre qu'il s'agit d'une usurpation abusive de responsabilité et que de tels propos dévaluent dangereusement l'efficacité de notre défense, équivaut à raisonner en termes de stratégie prénucléaire, dans l'ignorance de la nature du processus dissuasif. Car il est certain que le président de la République courra d'autant moins de risques d'être confronté à un tel cas de conscience que tout adversaire sera convaincu que le sas nucléaire tactique se dressera inéluctablement face à toute velléité d'agression.

La disponibilité d'armes à effet neutronique qui offrent l'avantage d'accroître l'efficacité militaire des

armements nucléaires, tout en diminuant les dommages matériels autour du point d'explosion, renforce l'efficacité de la dissuasion. En effet, la signification de l'interdit nucléaire peut s'effectuer dans des conditions de contrôle plus facile des risques politiques dans la mesure où les dommages annexes sont beaucoup plus réduits. En outre, la mise en place de cette barrière d'arrêt s'accompagne d'une efficacité militaire optimale. Ce facteur est d'autant plus important que, l'agression ayant été contrainte de cesser, la situation se figerait dans un *statu quo* qui ne devrait pas pénaliser territorialement l'agressé. La plus-value d'efficacité militaire apportée par les armes neutroniques dévalue donc l'espérance de gain initial que pourrait escompter l'agresseur, ce qui renforce encore la valeur dissuasive de la défense.

Quant au projet de défense reposant sur le succès d'une bataille nucléaire livrée avec des armes neutroniques, parfois tenue pour préférable à la «dissuasion classique», il ignore de façon insensée les conséquences du risque nucléaire. Les armes «à rayonnement neutronique renforcé» sont des armes nucléaires à part entière, de petite puissance certes, mais leur nature est inaliénable. Dans une bataille nucléaire, prétendre conserver le contrôle politique des événements et éviter l'emploi d'armes de plus en plus puissantes relève de l'utopie. C'est là encore un concept antenucléaire, assimilant l'atome à un armement

classique et précipitant ce qu'il importe d'éviter.

Enfin, le rôle des forces conventionnelles – notre corps de bataille aéro-terrestre –, la coordination entre la bataille classique et l'application du feu nucléaire et les circonstances de l'engagement de nos forces constituent trois facteurs qui conditionnent l'efficacité de la dissuasion. Le principe de cette dernière reposant sur l'impossibilité pour un adversaire de se livrer à une agression sans buter sur l'interdit nucléaire, encore faut-il qu'un agresseur, supputant le profit escomptable d'une aventure militaire, ne puisse espérer réaliser un profit initial, avant l'interdit nucléaire, dont l'intérêt justifierait le risque important qu'il accepterait de courir. Pour cela, la capacité d'occuper le terrain ou d'interdire à l'adversaire de le faire est indispensable. Seules les forces classiques le permettent.

En stratégie dissuasive, le rôle de ces forces est double. Il consiste d'abord à priver l'agresseur de la possibilité de se saisir d'un gage, par une action militaire plus ou moins limitée, ne justifiant pas de la part de l'agressé la prise du risque politique du veto nucléaire. Il faut pour cela que nos forces conventionnelles aient une capacité de combat suffisante. Puis, en cas d'agression plus grave, elles doivent pouvoir manifester l'impossibilité de poursuivre le conflit en l'élevant au niveau nucléaire. Mais il est incontestable que l'efficacité de la dissuasion, c'est-à-dire de la dévaluation à

priori de tout intérêt d'une agression, passe par la recherche de la meilleure capacité opérationnelle de nos moyens de défense.

Or, il apparaît que l'optimisation de cette efficacité militaire repose sur l'intime combinaison des opérations conventionnelles et nucléaires, c'est-à-dire sur l'intégration d'armes nucléaires tactiques au sein des forces de manœuvre. En effet, la conception d'une bataille classique préalable à une intervention nucléaire «préstratégique», qui ne serait décidée qu'en dernière extrémité, présente un double inconvénient. D'abord, celui de requérir un rapport de forces classiques équilibrant celles de l'adversaire afin de ne pas être voué à subir dès le départ de l'agression des pertes territoriales substantielles. S'agissant de la puissance militaire de l'Union soviétique, cette obligation imposerait un effort budgétaire extrêmement important, bien supérieur à ce qu'il est actuellement et sans doute disproportionné par rapport à nos possibilités économiques. Il faut en outre considérer qu'annoncer qu'en cas d'agression importante nous différerions l'emploi des armements nucléaires peut traduire un manque de fermeté, de détermination, une prudence hésitante, qui ne peut manquer de dévaluer l'effet dissuasif sur un agresseur potentiel.

Il semble donc indispensable de faire peser sur ce dernier la menace de l'interdit nucléaire d'entrée de jeu, étant entendu que l'agressé reste

maître du choix du moment et du contrôle des risques politiques courus. Afin de compenser la différence de rapport de forces conventionnelles, il importe encore de chercher à réaliser la meilleure combinaison opérationnelle possible entre la manœuvre classique et l'efficacité nucléaire, en utilisant notamment les excellentes capacités d'arrêt des armes neutroniques contre les blindés. Le choix qui s'offre apparaît clairement : il faut soit consentir un effort budgétaire considérable afin de valoriser les forces conventionnelles, soit rechercher la valorisation de nos capacités opérationnelles dans la combinaison, très possible, de leur manœuvre avec le feu nucléaire.

Quant aux circonstances de notre engagement, il n'est pas utile d'en préciser les modalités, de lieu et de moment. Il en est ainsi parce que l'incertitude qui pèse sur nos réactions de défense est un facteur de valorisation de la dissuasion. D'autre part, nous ne sommes plus à l'époque où l'inertie des opérations militaires imposait la mise au point d'une planification opérationnelle rigide. Le moment venu, il serait bien temps d'arrêter, dans des créneaux connus de faisabilité, des plans d'opérations adaptés à la situation du moment.

Il faut cependant être bien conscient du fait qu'il serait illusoire de prétendre dissuader un adversaire, c'est-à-dire être capable de le convaincre que

nous sommes déterminés à accepter les risques élevés du recours à l'argument nucléaire, si nous ne manifestons pas préalablement la fermeté de nos intentions de défense. Or, serait-ce donner aujourd'hui une telle preuve de notre détermination que de laisser entendre à l'agresseur potentiel soviétique qu'il pourrait impunément envahir ce glacis de sécurité que constitue pour nous le territoire de la RFA, sous promesse de s'arrêter à nos frontières ? En termes de dissuasion, il est évident que notre frontière se trouve au rideau de fer ; hors cela, toute volonté dissuasive n'apparaît que comme velléité. Sans doute ne convient-il pas de l'affirmer en ces termes, mais c'est là un état de fait. Par contre, une telle réalité nous impose de nous concerter étroitement avec nos alliés germaniques sur la conception des scénarios de défense possibles, et notamment sur les projets de matérialisation de l'interdit nucléaire. Outre l'intérêt que cela présenterait sur le plan particulier de la défense, il en résulterait de surcroît l'assouplissement, voire le déblocage, du complexe nucléaire qui inhibe chez nos puissants voisins l'évolution de nos efforts de cohésion européenne.

Au terme de ces réflexions, il apparaît que la guerre, qui hier pouvait se réduire « à un art simple et tout d'exécution », se situe aujourd'hui dans le cadre d'une défense beaucoup plus complexe et toute de prévision.

P. A. de F.